



# LA NEWSLETTER

## ÉDITO SPÉCIAL XII<sup>ÈME</sup> CONFÉRENCE D'INTERCO OUTRE-MER

Interco' Outre-mer organise sa XII<sup>ème</sup> Conférence du 16 au 20 octobre 2023 sur le territoire de la Guadeloupe, et abordera le thème de l'intercommunalité selon les angles suivant :

### VALEURS

### PROJETS

### RÉALISATIONS

Séquence n°1

**MOBILISER LES RESSOURCES ET VIVRE AVEC LES RISQUES**

Séquence n°2

**FONCIER : OUVRIR LA VOIE D'UN DIALOGUE SINCÈRE ET RESPONSABLE**

Séquence n°3

**TRANSPORT : ENCOURAGER L'ACCULTURATION AU FAIT MARITIME**

Séquence n°4

**TERRITOIRES D'OUTRE-MER : DONNER UN SENS À L'HABITAT**

Séquence n°5

**FAIRE DU TOURISME UN LEVIER DE PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE**

Pour vous inscrire, merci de prendre contact à

[contact@interco-outremer.fr](mailto:contact@interco-outremer.fr)

avant le vendredi 29 septembre 2023.



**TÉLÉCHARGEZ LE PROGRAMME**

# NOUVELLE COMMUNAUTÉ ADHÉRENTE

Le président Maurice Gironcel et l'ensemble des membres du bureau sont très heureux de vous annoncer l'adhésion à Intercor' Outre-mer de la Communauté D'Agglomération La Riviera du Levant.

Présidée par Cédric Cornet, elle regroupe les villes de La Désirade, du Gosier, de Sainte-Anne, de Saint-François en Guadeloupe.

Pour en savoir plus : [www.rivieradulevant.fr](http://www.rivieradulevant.fr)



## RENCONTRE AVEC ...

... le président de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL)

**La Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant est située sur la partie sud de la Grande-Terre et s'étend le long du littoral jusqu'à l'île de la Désirade et les îles de la Petite Terre sur une superficie de 208 km<sup>2</sup> (13% du territoire guadeloupéen).**

Comme son nom l'indique : "Une Riviera" au sens géographique désigne une région côtière, sur laquelle on retrouve un littoral limité par les "Grands Fonds" qui se caractérisent par une densité rare de mornes et vallées à l'échelle de la planète. Elle est notamment caractérisée par d'importants contrastes spatiaux qui mettent en évidence la grande diversité de son environnement entre littoral, îles et îlets, Grands-Fonds et falaises. Les quatre communes qui la composent ont chacune leurs caractéristiques propres.

À l'instar de toutes les Rivières on retrouve des problématiques communes à appréhender comme les charges de centralité, la mobilité, la protection du littoral, la gestion des zones humides, le développement touristique et autres.

Ces problématiques sont appréhendées dans le cadre de la mise en œuvre des compétences de la CARL à travers notamment, le projet de territoire et le Plan Pluriannuel d'Investissement qui traduit l'ambition du Conseil Communautaire à savoir, la réalisation des politiques publiques pragmatiques et durables sur le territoire levantin.

## ZOOM SUR ...

... La Taxe de Séjour Intercommunale, un moteur de Promotion et de Développement Territorial

**La Taxe de Séjour intercommunale occupe une place prépondérante dans le développement touristique de notre territoire. Prélevée sur chaque visiteur séjournant hors de son domicile principal, elle se révèle être un levier fondamental pour la promotion, le développement et le rayonnement de notre agglomération.**

La loi NOTRe de 2015 a placé la Riviera du Levant en première ligne de la stratégie de développement touristique. À mon arrivée à la présidence en 2020, avec mon équipe, nous avons rapidement saisi l'importance de cette taxe. En 2022, c'est un surplus d'1 million d'euros que nous avons collectés, se rapprochant ainsi des projections d'Atout France.

Aujourd'hui, au sein de la CARL, la taxe est perçue via des plateformes numériques comme Airbnb ou Booking, mais également grâce à l'implication de nos hébergeurs locaux passionnés et nos hôteliers. Ces derniers jouent un rôle capital en étant le visage accueillant de notre territoire, une première impression cruciale pour nos visiteurs. Mon ambition en tant que Président est de garantir que chaque euro collecté soit utilisé à bon escient. Notre Office de Tourisme Intercommunal, soutenu par cette taxe, se dévoue à la mise en valeur de notre région et à l'accueil chaleureux de nos visiteurs. Adopter une démarche intercommunale nous offre une vision globale et intégrée du développement touristique.

Face aux challenges récents, notamment ceux engendrés par la crise sanitaire, notre agglomération a innové en mutualisant l'implémentation de l'outil DéclLoc dans nos quatre communes : Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François et La Désirade. Cette mutualisation a permis de simplifier et de digitaliser les démarches des hébergeurs, leur offrant la possibilité d'obtenir leur numéro d'inscription unique à 13 chiffres, peu importe leur localisation géographique. Cette digitalisation a optimisé le service pour nos administrés tout en générant des économies notables en termes de temps et de gestion. DéclLoc, outre sa fonction principale, nous offre une vision claire et actualisée des hébergements touristiques sur notre territoire.

*"La taxe de séjour intercommunale n'est pas qu'un outil financier, elle symbolise notre volonté de hisser la Riviera du Levant au rang des destinations touristiques d'excellence, tant au niveau national qu'international."* Cédric Cornet, Président de la CARL.

Mais notre engagement ne s'arrête pas là. Conscients de la nécessité d'accompagner nos hébergeurs dans cette transition, nous avons instauré "les permanences de l'hébergeur" en partenariat avec l'OTI et les villes membres ainsi que des webinaires. Ces rendez-vous annuels ont pour objectif d'accompagner nos hébergeurs, de les aider à se professionnaliser davantage et de garantir une offre d'hébergement de qualité constante à nos visiteurs. *"Au sein de la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant, cette dynamique nous remplit de fierté, et je m'engage à perpétuer cette trajectoire ascendante"* Cédric Cornet, Président de la CARL.



En tant que Président de la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant, je suis persuadé que l'intercommunalité, malgré sa jeunesse dans nos territoires, est la solution à nos enjeux.

Ma vision politique de l'intercommunalité repose sur trois piliers : solidarité, proximité et innovation au service de la population.

Face aux défis financiers, exacerbés par la crise sanitaire du Covid-19, l'intercommunalité se présente comme un bouclier. Les outils comme le Pacte Financier et Fiscal et la Dotation de Solidarité Communautaire notamment ne sont pas de simples outils administratifs à mes yeux. Ils sont le reflet de ma détermination à instaurer une redistribution équitable, assurant une relance cohérente de nos territoires, toujours au service de la population.

Je crois fermement que la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant doit servir nos citoyens tout en préparant stratégiquement l'avenir.

Piloter une intercommunalité, c'est comme être à la barre d'un voilier : tout en naviguant prudemment dans les eaux actuelles, on doit anticiper les vents à venir pour assurer la sécurité et la direction des générations futures.

Mon ambition est de rendre les services publics accessibles à tous, en particulier à ceux éloignés des centres-villes. Cette démarche vise à garantir un accès équitable aux services essentiels, renforçant ainsi le lien entre les citoyens et leurs élus.

L'innovation est au cœur de ma stratégie. Les co-maîtrises d'ouvrages déléguées avec les villes en sont un exemple. Elles nous permettent de réaliser des projets d'envergure en solidarité comme la rénovation de voiries, garantissant la sécurité et le bien-être de nos citoyens.

En somme, ma vision de l'intercommunalité est claire et résolue : elle doit être solidaire, innovante et proche des citoyens, toujours *"Au service de la population"*. Je m'engage à faire de l'intercommunalité un levier majeur pour le développement harmonieux de notre territoire.

**Cédric Cornet**

Maire du Gosier, président de la CARL,  
Conseiller régional et Président du Sinnoval

## ZOOM SUR ...

### ... Le Guichet Unique et Culturel, un outil de proximité au service de la population

Dans le cadre de ses compétences et la réflexion menée sur l'accès au service public des levantins situés hors des centres-villes, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant a acté la création d'un Guichet Unique et Culturel sur le territoire communautaire.

Cette réalisation consiste à mettre à la disposition des administrés, un équipement de services au public incluant des services municipaux, communautaires, de l'État, des espaces de coworking et des locaux associatifs à vocation culturelle.

En effet, l'objectif poursuivi est d'opérer un rééquilibrage du territoire en créant un lieu de proximité où seraient regroupées les thématiques liées à la fiscalité, à l'emploi, à la couverture sociale en facilitant les démarches des administrés auprès des différents services. Ce bâtiment neuf sera réalisé au cœur d'un quartier résidentiel et va s'intégrer à son environnement architectural, paysager, tout en permettant un fonctionnement harmonieux entre tous ses usagers. L'usager bénéficiera d'un accueil de proximité unique, simplifié et individualisé pour un service public optimisé.



**33<sup>e</sup> CONVENTION**  
DES INTERCOMMUNALITÉS  
DE FRANCE

## 33<sup>ÈME</sup> CONVENTION DES INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

### INTERCO' OUTRE-MER SERA PRÉSENTE À LA 33<sup>ÈME</sup> CONVENTION DES INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE « LES TRANSITIONS : UNE QUESTION POLITIQUE »

Avec un programme qui s'annonce riche et accueillie par Orléans Métropole, les 11, 12 et 13 octobre 2023, la 33<sup>e</sup> Convention nationale de l'Intercommunalité se tiendra dans le tout nouvel espace de congrès et d'exposition d'Orléans : COMET.

Pour en savoir plus et vous inscrire :

[www.intercommunalites.fr/evenements/33e-convention-nationale-de-lintercommunalite/](http://www.intercommunalites.fr/evenements/33e-convention-nationale-de-lintercommunalite/)

## RETOUR SUR ...

**27, 28  
29 juin**

### ... L'enjeu foncier en Outre-mer

Les 27, 28 et 29 juin, Interco' Outre-mer a organisé trois sessions de webinaire destiné à partager les principaux éléments du « recueil d'observations, d'alertes et de propositions sur l'enjeu foncier en Outre-mer » ainsi que les réactions qu'il suscite auprès des pouvoirs publics nationaux. Interco' Outre-mer remercie chaleureusement les participants pour leur contribution à la richesse des échanges et la qualité des réflexions.



**25 mai**

### ... Délégation sénatoriale aux Outre-mer : Rapport Fonciera Agricole Outre mer

Le jeudi 25 mai dernier, Interco' Outre-mer était auditionnée par la Délégation sénatoriale aux Outre-mer dans le cadre de son étude sur le foncier agricole dans les Outre-mer.

Ce rapport de la délégation a été l'occasion d'alerter sur le recul du foncier agricole dans les outre-mer -en contradiction avec l'objectif d'autosuffisance alimentaire-, d'en mesurer les conséquences et de proposer des mesures appropriées face à cette tendance.

Pour consulter le rapport :

[www.senat.fr/notice-rapport/2022/r22-799-notice.html](http://www.senat.fr/notice-rapport/2022/r22-799-notice.html)

Retrouvez l'audition complète d'Interco' Outre-mer :

[http://videos.senat.fr/video.3921055\\_646d65327316b\\_foncier-agricole-outre-mer-audition-d-interco-outre-mer](http://videos.senat.fr/video.3921055_646d65327316b_foncier-agricole-outre-mer-audition-d-interco-outre-mer)

Délégation aux  
**OUTRE-MER**



Association Interco' Outre-mer - [www.interco-outremer.fr](http://www.interco-outremer.fr)  
Pour toute question, merci d'écrire à [contact@interco-outremer.fr](mailto:contact@interco-outremer.fr)